ORIGINAL

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE
1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD

2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

3. VALABLE

DU			AU		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
26	01	24	24	04	24

(Ces deux dates comprises)

4. Code pays/Code Assureur/Numéro

F/1037

BALDIF0542

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule)

LES HORIZONS D'AURELE

59 Square Jules Ferry
88270 Dompaire

5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° châssis ou N° du moteur :

GT-456-TX

6. Catégorie du véhicule (*)

A

7. Marque du véhicule

RENAULT

8. VALIDITÉ TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée. (Pour information complémentaire, visitez **www.cobx.org**)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

10. Cette carte a été délivrée par :

DIF Assurances – BP 60989 – 84094 AVIGNON.
Orias : 07 005 967
sous couvert de **BALCIA INSURANCE SE**
63 K. Valdemara , LV-1010, Riga, Lettonie

11. Signature de l'assureur
Le Directeur Général

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL
P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(**)	BIH	BY
~~IR~~	~~MA~~	MD	MK	MNE	RUS	SRB(**)	~~TN~~	~~TR~~	UA	UK	

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org

Renseignements utiles

Convention n° UY2

Assistance médicale + véhicule

7J/7, 24H/24 au +33 (0)1 41 85 94 84

DIF ASSISTANCE

(*) **CATÉGORIES DE VÉHICULES – CODE**

A. Automobile
B. Motocycle
C. Camion ou tracteur
D. Cycle à moteur auxiliaire
E. Autobus ou autocar
F. Remorque
G. Autres

24803219